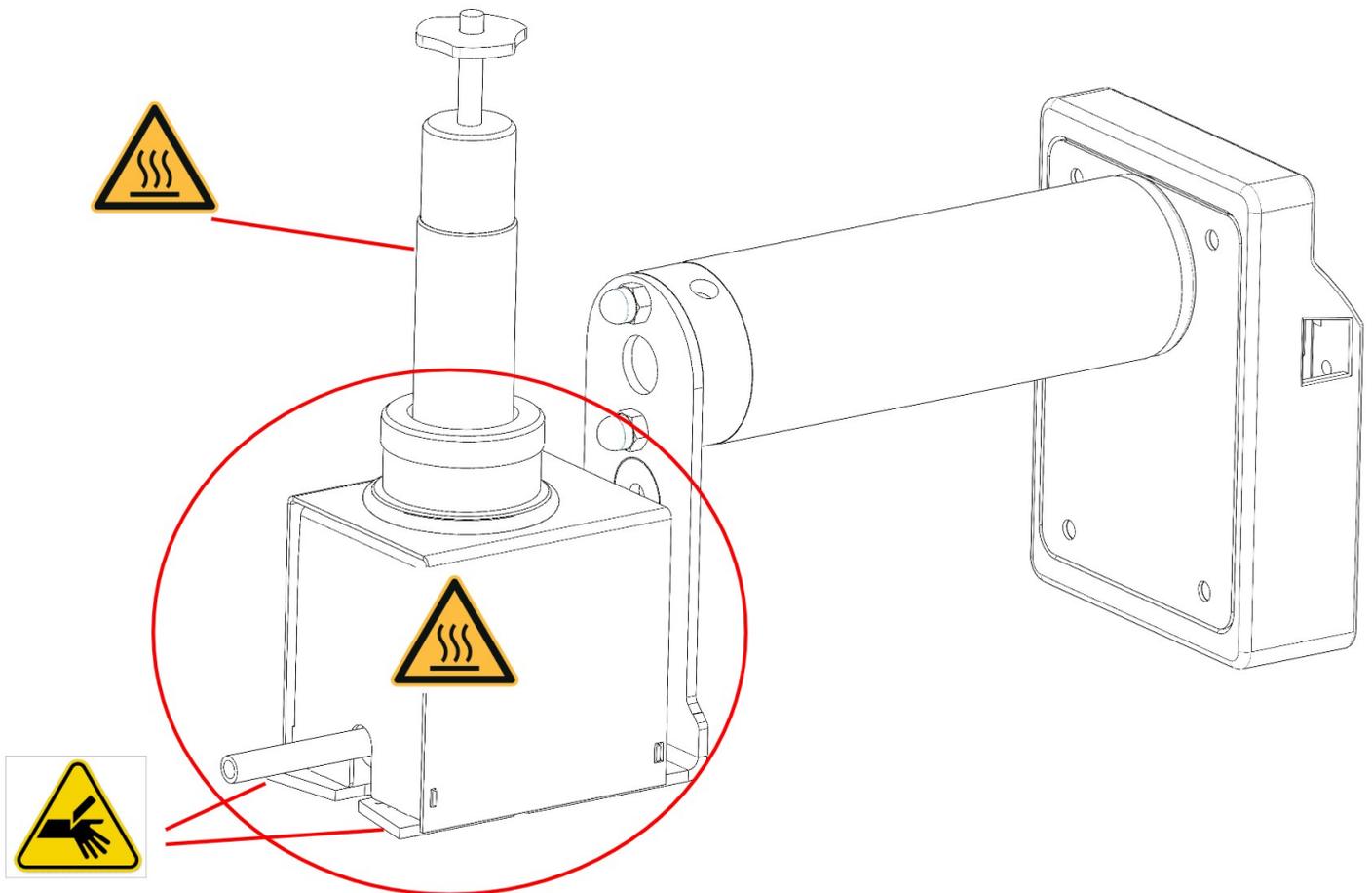


Mode d'emploi de l'évaporateur professionnel OXALIKA MINI CORDLESS

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser l'évaporateur OXALIKA et les conserver avec soin.

Principaux dangers lors de l'utilisation de l'OXALIKA MINI CORDLESS



SOMMAIRE

- I. Consignes de sécurité importantes
- II. Spécifications et fonctionnement
- III. Traitement et mode d'emploi
- IV. Signaux lumineux
- V. Conservation
- VI. Entretien et gestion des dysfonctionnements
- VII. Emballage et élimination du produit
- VIII. Limite de responsabilité du produit
- IX. Déclaration de conformité

I. Consignes de sécurité importantes

Tous les messages de sécurité précisent le danger potentiel et indiquent comment réduire le risque de blessures, de dommages ou de chocs électriques résultant d'une

mauvaise utilisation de l'appareil. Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, un incendie ou une électrocution. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée.

Pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique, de blessures, de brûlures et de dommages dus à l'exposition à l'acide oxalique, il convient de suivre les précautions fondamentales indiquées ci-dessous.

1. Lire toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil.
2. Utiliser l'appareil uniquement pour l'usage prévu décrit dans le

manuel.

3. Ne pas utiliser l'appareil sur des ruches non peuplées d'abeilles.

4. Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience et de connaissances, à moins qu'elles ne soient surveillées ou aient reçu des instructions sur l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de leur sécurité et qu'elles comprennent les dangers d'une mauvaise utilisation.

5. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil.

6. Pour réduire le risque d'incendie et de chocs électriques :



- Suivez les instructions fournies par les fabricants des batteries individuelles.
- L'entretien doit être effectué par un technicien qualifié, conformément aux instructions du fabricant et aux réglementations locales en vigueur en matière de sécurité.
- Débranchez l'alimentation et attendez que l'appareil refroidisse avant d'effectuer des opérations d'entretien, de réparation ou de nettoyage.
- Ne touchez pas l'appareil avec des parties du corps mouillées et ne l'utilisez pas pieds nus.
- Assurez-vous que les câbles électriques d'autres appareils n'entrent pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- Ne pas exposer l'appareil aux intempéries.
- Si l'appareil, en particulier la poignée, surchauffe en raison d'une exposition

directe au soleil, déplacez-le à l'ombre.

- Pendant l'utilisation, le système d'alimentation électrique et le sublimateur OXALIKA doivent être placés à une distance suffisante de tout matériau facilement inflammable.
- N'utilisez pas le produit en cas de rupture ou de dommages de ses composants.

7. Pour réduire le risque de brûlures :



- Le tube diffuseur et la chaudière atteignent des températures d'environ 200–220 °C, présentant ainsi un risque de brûlures. Ne touchez pas ces parties et portez des gants de protection appropriés pour éviter tout contact accidentel.
- Les autres parties du sublimateur, à l'exception de la poignée, des boutons et des bouchons de process, peuvent atteindre des températures d'environ 90–100 °C. Il existe donc un risque de brûlures. Portez des gants de protection appropriés avant de toucher les parties chaudes.
- Assurez-vous que personne ne touche l'appareil chaud. Après l'arrêt, l'appareil reste chaud pendant plusieurs minutes.
- Évitez le contact avec des tissus ou autres matériaux inflammables jusqu'à ce que tous les composants de l'appareil aient complètement refroidi.

8. Pour réduire le risque de dommages dus à l'exposition à l'acide oxalique :



- Ne pas utiliser dans des espaces fermés.
- Utiliser uniquement à l'extérieur et

dans une zone bien ventilée.

- Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières.
- Porter une combinaison protégeant entièrement le corps contre le contact avec les vapeurs et la poussière d'acide oxalique.
- Manipuler l'acide oxalique avec un soin particulier.
- Éviter le contact de l'acide oxalique avec la peau, les yeux et les voies respiratoires.
- Porter des lunettes de protection bien ajustées. Se conformer aux instructions des manuels respectifs.
- Porter des gants. Se conformer aux instructions des manuels respectifs.
- Porter un masque de protection respiratoire avec filtre ABE/P3 ou supérieur. Se conformer aux instructions des manuels respectifs.
- Toujours tenir compte de la direction du vent pour éviter que l'acide oxalique ne soit soufflé vers une personne, y compris l'opérateur.
- Le traitement des colonies dans un rucher doit être effectué uniquement depuis l'extérieur. Pendant et après le traitement, bien aérer le rucher. Personne ne doit se trouver à l'intérieur.
- Après le traitement, notamment le traitement hivernal lorsque les abeilles ne nettoient pas comme en été, il restera des cristaux d'acide oxalique à l'intérieur de la ruche et sur le plateau de diagnostic. Faites attention et portez des vêtements de protection appropriés.
- Conserver l'acide oxalique dans son



Protezione obbligatoria delle vie respiratorie

emballage d'origine (avec une étiquette conforme à la législation) et le garder dans un endroit sûr.

- Par précaution, se laver soigneusement les mains après utilisation.
- **EN CAS D'INGESTION :** Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer soigneusement à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si cela est facile. Continuer à rincer.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver abondamment à l'eau et au savon.

9. Pour réduire le risque de blessures et de maladies professionnelles, en plus des instructions précédentes :

- Ne pas utiliser l'appareil sans un éclairage suffisant. Si nécessaire, recourir à un système d'éclairage artificiel.
- Nettoyer l'appareil uniquement à l'eau et éviter que l'eau n'entre dans la poignée ou n'humidifie l'isolant thermique.
- Les opérateurs professionnels qui utilisent intensivement le produit doivent tenir compte de facteurs susceptibles d'augmenter l'exposition aux risques.
- Ne pas laisser l'appareil sans surveillance lorsqu'il est allumé.
- Ne pas laisser l'appareil ni l'acide oxalique dans des lieux fréquentés ou accessibles aux enfants.
- Manipuler l'appareil uniquement par la poignée.
- Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'acide oxalique, se

reporter à la fiche technique et de sécurité de l'acide.

- Étant donné la nature de l'appareil et son utilisation prévue, les risques spécifiquement liés à l'utilisation du sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS s'ajoutent aux risques liés à l'activité apicole. L'utilisateur professionnel doit y remédier après une évaluation appropriée conformément aux lois en vigueur.

10. Pour réduire le risque de dommages :

Le tube diffuseur atteint des températures d'environ 200 °C et peut endommager les parties de la ruche en contact avec lui. Ne pas utiliser sur des ruches en plastique ou sur des grilles plastifiées sans appliquer un adaptateur approprié autour du tube diffuseur.

II. Spécifications et fonctionnement

L'acide oxalique est chauffé jusqu'à évaporation et introduit dans la ruche. Il se forme ainsi une brume qui recouvre les abeilles et toutes les surfaces d'une fine couche de cristaux d'acide oxalique. Ces petits cristaux sont bien tolérés par les abeilles mais ont une action létale sur la varroa.

III. Traitement et mode d'emploi

Cet appareil est exclusivement destiné à un usage apicole pour la vaporisation d'acide oxalique adapté à cet usage.

Le sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS a été conçu et fabriqué pour répondre à des besoins spécifiques de traitement contre la varroa dans les ruches peuplées d'abeilles. Le sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS est utilisé pour traiter les infestations d'acariens dans les colonies sans couvain en novembre ou décembre. Compte tenu de sa grande efficacité (>96%), le sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS peut réduire significativement la population de varroas, garantissant ainsi que les abeilles soient en conditions optimales pour la saison suivante.

DOSE : Pour les ruches de type Dadant, la dose d'acide oxalique est de 2g pour les colonies de taille moyenne. Si plus de 1000 acariens sont éliminés après le traitement, ou s'il existe un doute quant à la présence de couvain, il est nécessaire de répéter le traitement après deux semaines en respectant

une dose de 1g, quelle que soit la taille de la colonie. Les essais et essais artificiels peuvent être traités tout au long de l'année. Dans la mesure du possible, les nuclei avec la reine doivent être traités avant l'operculation du couvain. Attention : Les colonies orphelines réagissent par un va-et-vient frénétique des abeilles. Pour plus de détails, consulter les instructions figurant sur la notice de l'acide oxalique adapté à l'usage apicole. L'appareil doit être utilisé uniquement dans des ruches occupées par des abeilles ; ne pas traiter les colonies faibles ou les ruches vides.

En cas de dysfonctionnement et/ou de dommages aux pièces du sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS, interrompez immédiatement son utilisation et envoyez-le au fabricant pour l'entretien nécessaire.

Utilisation correcte de l'OXALIKA MINI CORDLESS
Pour une utilisation correcte de l'OXALIKA MINI CORDLESS, se reporter aux vidéos disponibles à ce lien :



https://www.youtube.com/playlist?list=PLB6rIVujLsq-SIBvh_fEEX2Ak5PxX3Be2

- Débrancher la batterie après utilisation.
- Après utilisation, retirer le système de dosage et verser de petites quantités d'eau dans la chaudière, en la laissant s'écouler par le tube diffuseur.
- Éviter que l'eau ne pénètre dans la poignée.
- Éviter que l'eau n'humidifie le tissu isolant.
- Laver soigneusement le système de dosage uniquement à l'eau.

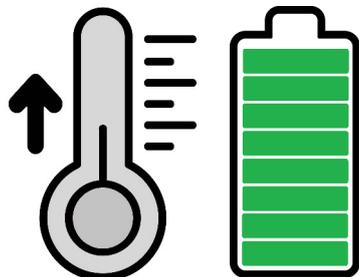
IV. Signaux lumineux

1. Pendant le fonctionnement normal

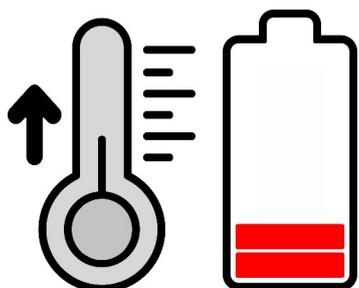
Pendant le fonctionnement normal du sublimateur, la LED émet des signaux lumineux selon la phase :

Remarque : Faites très attention à la couleur du clignotement pour ne pas confondre les messages de diagnostic d'erreur avec ceux de fonctionnement normal.

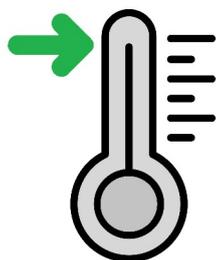
CHAUFFE avec batterie chargée :
LED verte clignotante (un clignotement toutes les 2 secondes)



CHAUFFE avec batterie presque déchargée :
LED rouge clignotante (un clignotement toutes les 2 secondes)



PRÊT pour la sublimation – Température de consigne atteinte :
LED verte fixe



En sublimation avec batterie chargée :
LED verte clignotante (un clignotement toutes les 0,5 secondes)



En sublimation avec batterie déchargée :
LED rouge clignotante (un clignotement toutes les 0,5 secondes)



Batterie complètement déchargée :
LED rouge clignotante (un clignotement toutes les 4 secondes)



Que faire : Charger la batterie et la reconnecter (s'assurer qu'elle n'est pas endommagée).

2. Signaux lumineux de dysfonctionnement

En cas d'anomalies pendant le fonctionnement du sublimateur, la LED émet des signaux lumineux selon l'anomalie détectée :

Remarque : Faites très attention à la couleur du clignotement pour ne pas confondre les messages de diagnostic d'erreur avec ceux de fonctionnement normal.

Température non détectée :

LED clignotante alternée verte et rouge (un clignotement vert et un rouge)



Que faire : Retirer la batterie et la reconnecter après environ 30 secondes. Si le problème persiste, débrancher la batterie et contacter le service technique.

Vitesse de chauffe insuffisante :

LED clignotante alternée verte et rouge (deux clignotements verts et deux rouges)

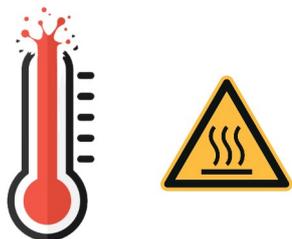


Que faire : Retirer la batterie et la reconnecter après environ 30 secondes. Si le problème persiste, débrancher la batterie et contacter le service technique.

Température excessive de la chaudière :

LED rouge fixe

Attention : zone de sublimation très chaude



Que faire : Retirer la batterie et la reconnecter après quelques minutes. Si le problème persiste, débrancher la batterie et contacter le service technique.

Température excessive du circuit :

LED clignotante rouge et verte (2,5 secondes rouge, 0,5 seconde verte)



Que faire : Retirer la batterie et la reconnecter après quelques minutes. Si le problème persiste, débrancher la batterie et contacter le service technique.

Inversion de polarité de la batterie :

Éventualité qui peut survenir à la suite d'une manipulation du sublimateur.

Dans ce cas, la LED restera éteinte mais le sublimateur continuera de chauffer.

Débrancher immédiatement la batterie. Le sublimateur peut être chaud : faire attention.



V. Stockage

Après utilisation, ranger le sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS dans un endroit sec, à une température inférieure à 60°C, à l'abri de la lumière directe du soleil, et s'assurer que la batterie est débranchée.

VI. Entretien

Séquence des opérations d'entretien :

- Débrancher l'alimentation et attendre que l'appareil refroidisse.
- Vérifier l'état général de la machine.

VII. Emballage et élimination du produit

 L'emballage est réalisé en matériau recyclable. À la fin de son utilisation, le jeter dans les conteneurs appropriés. Le sublimateur OXALIKA MINI CORDLESS, comme tous les équipements électriques et électroniques, ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Contacter le service local d'élimination pour obtenir des informations sur le système de collecte des déchets de votre pays.

VIII. Limitation de responsabilité du produit

Avant toute utilisation, lire attentivement et scrupuleusement le présent manuel d'utilisation dans son intégralité. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'inefficacité ou de dysfonctionnement résultant du non-respect des instructions d'utilisation ou de circonstances sur lesquelles TALITHA SRLS n'a aucune influence.

IX. Déclaration de conformité

Fabricant : TALITHA SRLS - Via Ugo Foscolo 21/A,
57025 Piombino (LI)

Déclare que : Le sublimateur d'acide
oxalique MODÈLE : OXALIKA MINI CORDLESS
est conforme aux dispositions des directives :

- 2011/65/UE (ROHS)
- 89/336/CEE (Directive compatibilité
électromagnétique)

PIOMBINO, le 1er juillet 2025

Le représentant légal :

Dott. Matteo Tonietti